

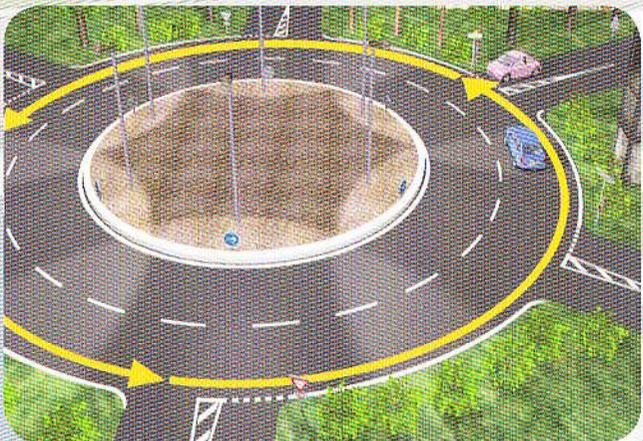
### Remorques, vélos, cyclos

Si je circule à vélo ou à cyclo, ou si je tracte une remorque ou une caravane, il est préférable de rester sur la voie de droite quelle que soit la direction que je souhaite prendre.



### Direction mal connue

Si je ne connais pas les lieux, je reste sur la voie de droite et je quitte le giratoire dès que j'ai repéré la direction souhaitée.



### Double carrefour giratoire

C'est la règle générale qui s'applique : je cède deux fois le passage.

# Quiz

- Sur un carrefour à sens giratoire, le terre-plein central est toujours infranchissable :  
 vrai     faux
- Avant de m'engager, je dois céder le passage aux usagers circulant sur l'anneau :  
 vrai     faux
- Si je vais tout droit, je peux emprunter la voie de gauche :  
 vrai     faux
- Si je fais demi-tour, j'actionne le clignotant gauche avant l'entrée du carrefour :  
 vrai     faux
- Avant d'emprunter une sortie, je dois actionner le clignotant droit :  
 vrai     faux
- Aux sorties, je suis prioritaire par rapport aux vélos :  
 vrai     faux
- Pour sortir du carrefour, un poids-lourd risque de faire un écart sur la voie de gauche :  
 vrai     faux
- Si je tracte une caravane, pour tourner à gauche, il est préférable de rester sur la voie de droite :  
 vrai     faux
- Je ne sais pas quelle direction prendre. Je dois me placer sur la voie de gauche pour faire le tour du carrefour :  
 vrai     faux
- Sur un double carrefour à sens giratoire, je dois céder le passage deux fois :  
 vrai     faux

**Reponses Quiz**  
 1. Faux; 2. Vrai; 3. Faux; 4. Vrai; 5. Vrai; 6. Faux; 7. Vrai; 8. Vrai; 9. Faux; 10. Vrai;

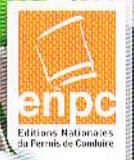


www.securite-routiere.gouv.fr

## Carrefour à sens Giratoire

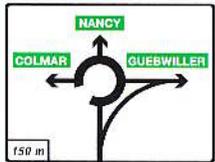


Réf. T3dva35



Un carrefour à sens giratoire comporte un terre-plein central, franchissable ou non. Il est ceinturé par une chaussée mise en sens unique par la droite.

**Signalisation**



Présignalisation



Signalisation avancée



Signalisation de position

**Règles de priorité**

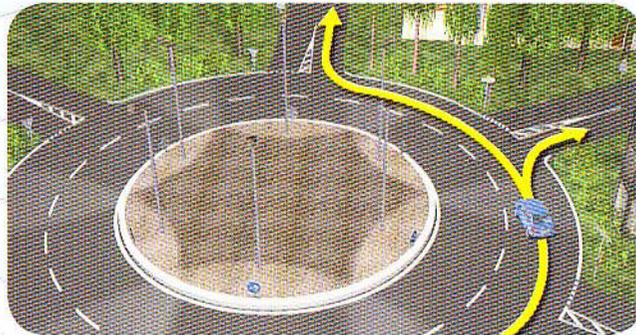
Je cède le passage aux véhicules circulant sur l'anneau.  
 Sur l'anneau, celui qui change de voie doit céder le passage à celui qui circule sur la voie de droite.



**Article R.412-9 :** En marche normale, tout conducteur doit maintenir son véhicule près du bord droit de la chaussée, autant que le lui permet l'état ou le profil de celle-ci. Toutefois, un conducteur qui pénètre sur un carrefour à sens giratoire comportant plusieurs voies de circulation en vue d'emprunter une sortie située sur sa gauche par rapport à son axe d'entrée peut serrer à gauche.

**A droite ou tout droit**

Je tourne à droite ou je continue tout droit: **je dois** rester sur la voie de droite.



**Clignotants :** quand je souhaite prendre la première sortie: j'actionne le clignotant droit avant l'entrée sur le carrefour. Quand je vais en face: j'actionne le clignotant droit dès que j'ai passé la sortie précédent celle que je veux prendre.

**A gauche**

Je tourne à gauche ou je fais demi-tour: **je peux** me placer sur la voie de gauche. Pour sortir: réintégrer la voie de droite à hauteur de la sortie précédente.



**Clignotants :** j'actionne le clignotant gauche avant l'entrée sur le carrefour. Puis j'actionne le clignotant droit avant de passer sur la voie de droite.

Dès que je souhaite changer de file ou sortir du carrefour à sens giratoire :

- j'actionne les indicateurs de directions,
- je contrôle qu'aucun deux-roues n'est dans mon angle mort,
- je prends garde aux poids-lourds qui font un écart lorsqu'ils tournent.

**Cyclistes**

Aux sorties, je fais attention aux vélos circulant à droite sur l'anneau.



**Poids-lourds, transports en commun**

Je tiens compte de leur encombrement: ils font un écart pour sortir du carrefour à sens giratoire.

